

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE**

**NOM DU PRODUIT: CIPADAM ° S-100**

FABRICANT/ FOURNISSEUR ..... CPD Construction Products  
219 Connie Crescent, Unit #13  
Concord, Ontario Canada L4K 1L4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR ..... CANUTEC: (613) 996-6666

UTILISATION ET USAGE ..... Protège les surfaces de béton et de maçonnerie contre les infiltrations d'humidité.  
Vaporiser, brosser ou balayer pour apposer.

DESCRIPTION DU PRODUIT ..... Scellant hydrofuge à base de silane.

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION DU PRODUIT ..... Irritation cutanée- Catégorie 2B



MENTION D'AVERTISSEMENT ..... **ATTENTION**  
DÉCLARATIONS DE DANGER ..... H315 Provoque une irritation cutanée.

CONSEILS DE PRUDENCE  
PRÉVENTION ..... P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.

INTERVENTION ..... P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

AUTRES DANGERS ..... Aucune.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50, Voie/ Espèce
n-Triéthoxyoctyl Silane	80-100	2943-75-1	>5110 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible

**SECTION 4: PREMIERS SOINS**

PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LES YEUX ..... Rincer les yeux avec beaucoup d'eau.

CONTACT AVEC LA PEAU ..... Laver avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et ne pas les réutiliser avant d'avoir été lavés. En cas d'irritation consulter un médecin.

INHALATION ..... Transporter la victime à l'air frais.

INGESTION ..... Immédiatement faire boire à la victime de l'eau à diluer (au moins deux tasses).  
Consulter un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

SYMPTÔMES / EFFETS LES PLUS IMPORTANTS,  
AIGU OU RETARDÉ ..... Effets irritants.

ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET  
TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE ..... Pas d'information disponible. Traiter symptomatiquement.



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Page 2	
<b>SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>			
DANGERS GÉNÉRAUX D'INCENDIE .....	Matériau combustible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Forme des mélanges explosifs avec l'air en cas de chauffage intense.		
AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS .....	Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse ou de la poudre sèche		
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Aucune limitation des agents d'extinction n'est donnée.		
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE .....	Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets en cas d'incendie.		
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Oxydes de carbone et de silicium.		
<b>SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL</b>			
PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ..	Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, observer les procédures d'urgence, consulter un expert. Utiliser l'équipement de protection individuelle tel qu'indiqué à la section 8.		
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES .....	Ne pas vider dans les égouts.		
CONFINEMENT ET NETTOYAGE .....	Couvrez les drains. Recueillir, lier et pomper les déversements. Observer les éventuelles restrictions matérielles et incompatibles. Ramasser avec un matériau absorbant liquide (par exemple Chemizorb®). Éliminer correctement. Nettoyer la zone touchée de manière appropriée, car un peu de silicone, même en petite quantité, peut présenter un risque de glissade. Le nettoyage final peut nécessiter de la vapeur, des solvants ou des détergents. Respectez toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales qui peuvent s'appliquer au nettoyage de ce matériel.		
<b>SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE</b>			
PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER .....	Ne laissez pas entrer en contact avec de l'eau. Utilisez des gants et des lunettes de sécurité. Gardez les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Lavez-vous soigneusement avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, retiennent les résidus de produit (vapeurs, liquides et / ou solides). Toujours respecter les avertissements de danger et manipuler les contenants vides comme s'ils étaient pleins.		
CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR .....	Conserver dans le contenant d'origine étiqueté, à l'écart des matières oxydant, dans un endroit frais et sec avec une ventilation adéquate. Protéger de la chaleur et des flammes nues.		
<b>SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE</b>			
LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE n-TRIÉTHOXYOCTYL SILANE .....	<u>ACGIH</u> 1000 ppm TWA 1000 ppm STEL	<u>OSHA</u>  P/D	<u>NIOSH</u>  P/D
CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ .....	Assurer une ventilation aspirante générale et / ou locale suffisante pour maintenir l'exposition en dessous de la valeur limite d'exposition (TLV). Utiliser une ventilation à l'épreuve des explosifs, au besoin, pour contrôler les concentrations de vapeur inférieures à la VLE. Des contrôles techniques ou administratifs devraient être mis en œuvre pour réduire l'exposition.		
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE .....	Des lunettes antiéclaboussures conformément aux Règlements OSHA sont recommandées; Cependant, le Règlements OSHA permettent aussi d'autres types de lunettes de sécurité. (Consulter votre fournisseur d'équipement de sécurité.)		



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Page 3

PROTECTION RESPIRATOIRE .....	Utiliser un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, bien ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition connus ou prévus, les dangers du produit et les limites de sécurité du respirateur sélectionné.
GANTS/ TYPE .....	Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés à tout moment lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
VÊTEMENTS/ TYPE .....	Les vêtements de protection devraient être choisis spécifiquement pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses manipulées. La résistance chimique de l'équipement de protection doit être recherchée chez le fournisseur respectif.
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION .....	Bottes et harnais résistants aux solvants. Une douche oculaire et une douche de sécurité doivent être à proximité et prêtes à l'emploi.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT/ ÉTAT PHYSIQUE .....	Liquide incolore à faible viscosité
ODEUR .....	Ester caractéristique
SEUIL DE L'ODEUR .....	Pas disponible
pH NIVEAU .....	Pas disponible
POINT DE CONGÉLATION .....	Pas disponible
POINT D'ÉBULLITION / GAMME .....	98 - 99 °C (208 - 210 °F)
POINT D'ÉCLAIR (deg C), MÉTHODE .....	109 °C (228 °F) ; Méthode : DIN 51758 ou 40,6 °C (105 °F) ASTM D93 (TCF)
TEMPÉRATURE D'AUTOALLUMAGE .....	Pas disponible
LIMITES INFLAMMABLES DANS L'AIR ....	Pas disponible
PRESSION DE VAPEUR .....	<1 mm Hg @ 20 °C (68 °F)
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) .....	Pas disponible
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F) ....	0.876
TAUX D'ÉVAPORATION (Acétate de n-butyle= 1)	Pas disponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU .....	Réagit lentement - décomposition à 20 °C (68 °F)
VISCOSITÉ (DYNAMIQUE) .....	2 mPa.s @ 20 °C (68 °F) (environ)
C.O.V. Contenu .....	10 grammes / L

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ .....	Forme des mélanges explosifs avec l'air en cas de chauffage intense.
STABILITÉ CHIMIQUE .....	Sensible à l'air et à l'humidité.
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES ...	Le produit réagira violemment avec l'eau, les agents oxydants forts, les bases et les acides.
CONDITIONS À ÉVITER .....	Évitez le chauffage fort; exposition à l'humidité.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES .....	Composés oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX .....	Éthanol en cas d'hydrolyse.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE**

VOIES D'EXPOSITION / SYMPTÔMES ET EFFETS	
CONTACT AVEC LES YEUX .....	Pas de données disponibles.
CONTACT AVEC LA PEAU .....	Irritant.
INHALATION (AIGUË) .....	Des concentrations élevées ou une exposition prolongée à des concentrations plus faibles peuvent être irritantes pour les muqueuses.
INGESTION .....	L'ingestion de liquide peut entraîner des vomissements.
CARCINOGENICITÉ .....	Ce produit n'est pas énuméré ou réglementé par IARC, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.
TÉRATOGENICITÉ .....	Pas disponible.
MUTAGÉNICITÉ .....	Pas disponible.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION .....	Pas disponible.



**FDS -266**  
**Révisée le 3 Octobre 2018**

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		<b>Page 4</b>
<b>SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES</b>		
ÉCOTOXICOLOGIE .....	Pas de données disponibles.	
PERSISTANCE ET DÉGRADATION .....	Pas de données disponibles.	
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION .....	Pas de données disponibles.	
MOBILITÉ DANS LE SOL .....	Pas de données disponibles.	
RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES .....	Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les lacs.	
<b>SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT</b>		
ÉLIMINATION DU PRODUIT .....	Le produit à l'état liquide est un produit dangereux et doit être éliminé conformément à toutes les lois provinciales et fédérales. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du matériau généré afin de déterminer les méthodes appropriées d'identification et d'élimination des déchets conformément aux réglementations applicables.	
ÉLIMINATION DES DÉCHETS .....	Les contenants vides et secs de ce produit (sans solvant) peuvent être éliminés comme des ordures normales.	
<b>SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>		
CLASSIFICATION TMD .....	Non réglementé.	
<b>SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION</b>		
CLASSIFICATION SIMDUT .....	D-2B Irritant de la peau.	
CONFORMITÉ RPC (CANADA) .....	Rencontre toutes les exigences.	
<b>SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS</b>		
ACGIH .....	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists	
IARC.....	International Agency for Research on Cancer	
NTP.....	National Toxicology Program	
STEL .....	Short Term Exposure Limit	
PEL .....	Permissible Exposure Limit	
TLV-TWA .....	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average	
OSHA .....	Occupational Safety and Health Administration	
NIOSH .....	National Institute for Occupational Safety and Health	
CPR .....	Controlled Products Regulations	
CAS .....	Chemical Abstracts Service	
P/D .....	Pas disponible	
PRÉPARÉ PAR .....	Camelia Gardo	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013	
DATE DE PRÉPARATION .....	8 octobre 2017	
<p>L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.</p>		